



AVIS PUBLIC

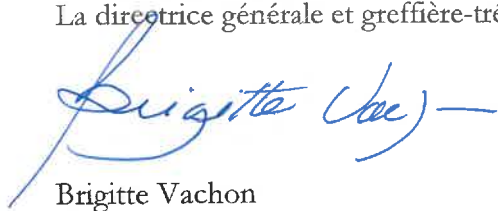
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025 ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Avis est par la présente donné que les prévisions budgétaires 2025 ainsi que le programme triennal d'immobilisation de la Municipalité d'Ange-Gardien seront adoptés lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le lundi 9 décembre 2024 à 18 h30, en la salle du conseil de l'hôtel de ville, sis au 249, rue Saint-Joseph, Ange-Gardien.

Conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec, les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur les prévisions budgétaires ainsi que sur le programme triennal d'immobilisation (P.T.I.).

Donné à Ange-Gardien ce 27^e jour de novembre deux mille vingt-quatre.

La directrice générale et greffière-trésorière,



Brigitte Vachon